

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA

Séance du 12 mai 2014

Convocation du 7 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le douze mai, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boncé sous la présidence de Monsieur Hervé HARDOUIN, Maire.

Étaient présents : Gilles RICHER, Eliane TARDIF, Thomas DUHAMEL – Adjoints, MAGUET Benjamin, DESNAULT Estelle, LOCHET Bruno, DAMAS Sébastien, DELAUNAY Joël, FAUCONNIER Bernard.

Était absent : Éric GERMOND.

Madame Estelle DESNAULT est nommée secrétaire de séance. Elle a été remplacée en séance par Madame Eliane TARDIF.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

CREATION DU POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Monsieur le Maire informe que, suite à la démission de Madame Peggy MASSE du poste de secrétaire de la Mairie de Boncé le 24 avril dernier, il était nécessaire de créer un nouveau poste de secrétaire de mairie sur un créneau horaire ne dépassant pas 14 à 18 heures hebdomadaires et que temporairement, une remplaçante serait trouvée en attendant la fin du préavis de Madame MASSE effectif le 24 juin 2014.

Monsieur le Maire a également informé qu'à cet effet, il était en contact avec le centre de gestion qui lui propose une prestation payante de recrutement (passage d'une annonce, présélection de 4 ou 5 candidats, assistance lors des entretiens) facturée 185 €.

Le ou la candidat(e) sélectionné(e) sera bien évidemment à l'essai.

3 délibérations ont été votées en séance :

- Délibération relative à la création d'un emploi permanent.
- Délibération relative à la création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.
- Délibération recours aux missions facultatives du CDG28.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la démarche et la prestation du centre de gestion.

POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur le 1^{er} adjoint fait le point sur les travaux en cours et à venir :

- Enrobé de la D935
 - o Début des travaux le 10 juin 2014
 - o Attente des plans du conseil général
 - o Monsieur FAUCONNIER demande à ce que les travaux soient décalés dans le temps afin de pouvoir bénéficier du fond de péréquation.
- Plateau ralentisseur au carrefour des rues de la vallée verte, de l'église et de la filerie ainsi que l'aménagement de la venelle.
 - o Réception du devis demandé en urgence par l'ancienne équipe Municipale sans avoir l'étude (pour toucher la subvention FDAIC) pour un montant de 47 000 € dont environ 12 000 € pour l'aménagement de la venelle.
 - o Compte tenu du montant élevé et de l'incapacité de la commune à obtenir de nouveaux financements bancaires, deux autres devis ont été demandés par Monsieur le Maire pour réaliser soit :
 - 2 ralentisseurs (avec les panneaux, le marquage, les passages piétons, ...) estimés à environ 17 000 €,
 - 2 chicanes aux entrées de la commune (obstruction d'une voie) estimées à environ 12 000 €.
 - o Monsieur FAUCONNIER informe que la commune est endettée au maximum de ses possibilités et qu'elle sera plusieurs années sans pouvoir contracter de nouveaux emprunts.
 - o Monsieur le Maire informe qu'un rendez-vous est pris avec le banquier pour faire le point sur le niveau d'endettement de la commune.
 - o Monsieur FAUCONNIER demande comment sera traitée la PMR.
 - o Monsieur MAGUET demande à ce qu'un devis soit demandé pour réaliser 2 doubles chicanes (à 2 voies) comme à l'entrée de la commune de Morancez en venant de Dammarie.
 - o Une décision ultérieure précisera si l'aménagement de la venelle sera réalisé.
 - o Monsieur le Maire informe qu'il rencontre le lendemain avec le 1^{er} adjoint le conseil général sur ce sujet.
- Déviation poids lourds Pézy, Theuville, Montainville, Boncé
 - o A l'occasion de la mise en place de cette déviation poids lourds, les nouveaux panneaux signalétiques sont à la charge des 4 communes soit une quote-part de 700 € par commune. Une délibération a été votée à l'unanimité pour autoriser le paiement de ces 700€.
 - o Le conseil demande à ce qu'une aide soit demandée à la Communauté de Commune bien que cela ait déjà été demandé et refusé par le passé.
- Réfection des trottoirs cassés à l'entrée de la rue des barres
 - o Un devis d'un montant de 890 € HT a été reçu pour mettre une bordure de trottoir spécialement résistante aux camions.

- Impasse tranquille
 - o Le support du candélabre devra être déplacé par le SDE car trop éloigné du bord de la route.
 - o Une bordure de trottoir a été cassée par l'un des entrepreneurs.
 - o Une fois ces 2 travaux réalisés, l'enrobé sera coulé.
 - o Le montant provisoire de la facture des travaux s'élève à 25 000 euros, en diminution par rapport au projet initialement envisagé par l'ancienne équipe Municipale (remplacement de l'enrobage des trottoirs par du calcaires et du sable blanc).

ORGANISATION DU 14 JUILLET PAR LE COMITE DES FETES

Madame le 2^{ème} adjoint informe que le traditionnel repas du 14 juillet aura lieu le dimanche 13 juillet dans la grange de Monsieur Gilles RICHER. Le menu sera à reconfirmer lors de la prochaine réunion du conseil Municipal mais pourrait être composé de grillades si la main d'œuvre nécessaire à la réalisation d'un barbecue est en nombre suffisante.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes se dérouleront le 25 mai 2014. Les panneaux d'affichage ont été mis à la disposition des candidats conformément à la circulaire du ministre de l'intérieur. Après relecture de cette circulaire, Monsieur le Maire confirme que le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Chacun des membres du conseil réalisera en conséquence une permanence de 2h30 selon les tours de présence suivants :

- 8h00 - 10h30 : Madame Estelle DESNAULT et Messieurs Bruno LOCHET et Joël DELAUNAY.
- 10h30 - 13h00 : Messieurs Gilles RICHER, Thomas DUHAMEL et Daniel TARDIF sur proposition de Madame TARDIF.
- 13h00 - 15h30 : Madame Eliane TARDIF et Messieurs Sébastien DAMAS et Éric GERMOND.
- 15h30 - 18h00 : Messieurs Hervé HARDOUIN, Benjamin MAGUET et Bernard FAUCONNIER.

Monsieur le Maire rappelle qu'en cas d'absence imprévue, il convenait de trouver par soit même un remplaçant inscrit sur la liste électorale.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Gilles RICHER informe que 3 compteurs d'eau sont à changer.
- Monsieur Bernard FAUCONNIER rappelle qu'en cas de doute sur la consommation réelle, il fallait se baser sur la moyenne des dernières années de consommation.
- Monsieur Bernard FAUCONNIER signale que lui et les frères jumeau possèdent chacun une clé du château d'eau leur permettant d'ouvrir leur robinet d'eau et d'arroser leur jardin.
- Monsieur Gilles RICHER précise que ces robinets seront prochainement accessibles de l'extérieur du château d'eau moyennant quelques aménagements.
- Monsieur le Maire informe que l'isolation du château d'eau sera réalisée avant l'hiver par l'employé communal. Un faux plancher isolé sera installé ainsi qu'une double porte pour protéger le surpresseur.
- Monsieur Bernard FAUCONNIER signale que le chemin abîmé par Mr IZEL n'a toujours pas été remis en état et rappelle qu'il incombe à celui qui détériore un chemin communal de le remettre en état.
- Monsieur Thomas DUHAMEL rappelle qu'un tour de Boncé reste à organiser un samedi matin pour les conseillers volontaires afin de noter tous les points à traiter dans la commune.
- Monsieur Thomas DUHAMEL informe qu'il commence à travailler sur le futur site internet de la mairie avec une possible mise en ligne au dernier trimestre de l'année en cours.
- Madame Eliane TARDIF souhaiterait réunir le conseil avec les membres de l'amicale pour redéfinir ensemble l'organisation du spectacle de Noël et du repas des anciens.
- Monsieur le Maire propose de décaler ce repas au mois de janvier pour le regrouper avec les vœux du Maire et éventuellement avec le bilan annuel de l'amicale.
- Monsieur le Maire informe qu'une demande de stationner sur la commune le temps d'une nuit a été formulée par de pèlerins qui font le chemin de Compostelle. Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Monsieur le Maire souhaiterait que l'employé communal tonde la haie du cimetière à ras du sol afin de regagner de l'espace et de minimiser les risques d'accident de l'employé communal sur son échafaudage. Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Monsieur le Maire informe que l'école de Boncé a participé au concours « Le parlement des enfants » dont l'objectif était de rédiger une loi sur la qualité de l'air. La classe a obtenu le 1^{er} prix de l'académie Orléans Tours et participe à la sélection nationale où ils ne sont plus que 4 en lice. Les enfants iront prochainement visiter l'assemblée nationale.

SÉANCE LEVÉE A 20h30